



## Procès-verbal de la réunion du conseil 29 janvier 2025 - 18 h

Réunion ordinaire du conseil tenue dans la salle du conseil de la Municipalité rurale de Sainte-Anne au 395, chemin Traverse le 29 janvier 2025.

### OUVERTURE DE LA RÉUNION 18 h

Le préfet Richard Pelletier ouvre la séance à 18 h en rappelant que nous sommes situés sur les terres du Traité no 1, les terres traditionnelles des Anishinaabe, des Cris, des Oji-Cris, des Dakotas et des Dénés, et le lieu de naissance de la nation métisse.

### PRÉSENCES

CONSEILLER	PRÉSENT	ABSENT
RICHARD PELLETIER, PRÉFET	X	
SARAH NORMANDEAU, QUARTIER 1	X	
KYLE WACZKO, QUARTIER 2	X	
PATRICK STOLWYK, QUARTIER 3	X	
BRAD INGLES, QUARTIER 4	X	
ROBERT SARRASIN, QUARTIER 5	X	
RANDY EROS, QUARTIER 6	X	

Étaient également présents

Shelley Jensen, directrice générale  
Nadine Vielfaure, agente législative

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-20

conseillère Normandeau

conseiller Eros

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 29 janvier 2025 soit adopté tel que distribué et modifié pour inclure :

- Invitation au lancement du documentaire de l'AMBM
- Huis clos - questions au stade préliminaire des discussions
- Conseil - visite de la MR
- Discussions sur le budget

**ADOPTÉE**

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2025-21

conseiller Sarrasin

conseillère Normandeau

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du 15 janvier 2025 soit adopté tel que distribué.

**ADOPTÉE**

## **FINANCE**

### **Liste des chèques**

2025-22

conseiller Sarrasin

conseillère Normandeau

IL EST RÉSOLU QUE les chèques numérotés 20250015 - 20250036 (inclusivement) et les téléversements numérotés 202500041 - 202500103 (inclusivement) pour la somme de 155 004,86 \$ soient approuvés pour déboursement.

**ADOPTÉE**

## **RAPPORTS DES DÉLÉGUÉS MUNICIPAUX**

Triple R Community Futures — 15 janvier 2025 — conseiller Robert Sarrasin

District hydrographique Northeast Red - 23 janvier 2025 - conseiller Brad Ingles

Réunion sur le drain Johnson avec MTI — 24 janvier 2025 — préfet/préfet adjoint - reportée au huis clos

**AFFAIRES EN COURS** - Aucune.

**AVIS DE MOTION/PÉTITIONS** - Aucune.

## **PROCÈS-VERBAUX ET QUESTIONS DES COMITÉS**

### **Réunion du comité plénier - 21 janvier 2025**

2025-23

conseillère Normandeau

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité plénier du 21 janvier 2025 soit adopté tel que distribué.

**ADOPTÉE**

### **AMBM - réunion du conseil d'administration et invitation à la table ronde avec le ministre Simard**

2025-24

conseiller Sarrasin

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise le préfet Richard Pelletier, le conseiller Pat Stolwyk et le conseiller Randy Eros à assister à une table ronde avec le ministre des Relations avec les municipalités et le Nord, ainsi que des Affaires francophones, le 30 janvier 2025, à La Broquerie, et que tous les coûts associés soient payés.

**ADOPTÉE**

### **AUDIENCES - 18 h 30**

Reportée à l'heure prévue pour les audiences.

### **DÉLÉGATION(S)**

Reportée à l'heure prévue pour les délégations.

## **RAPPORTS DES CHEFS DE SERVICE**

### **Service d'incendie de Richer - rapport du chef - décembre 2024**

Reçu à titre d'information.

**ARRÊTÉS** - Aucune.

## **AFFAIRES NOUVELLES**

### **Province du Manitoba - correspondance diverse**

Reçue à titre d'information.

### **Chemin Kropp — indemnité d'expropriation et entente de transfert de terres — rôle 46760**

2025-25

conseiller Eros

conseiller Sarrasin

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise le préfet et la directrice générale à ratifier et à conclure l'indemnité d'expropriation et l'entente de transfert de terres avec William Slowski et Tricia Sinanan pour une portion de terre au 43091, chemin 45E, totalisant 0,20 acre, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

### **Nomination des routes**

Déposée au DUL de Richer.

### **AMBM - invitation à visionner un documentaire sur une famille de nouveaux arrivants à Sainte-Anne**

Reçu à titre d'information.

### **Conseil - visite de la MR**

2025-26

conseiller Ingles

conseiller Stolwyk

IL EST RÉSOLU QU'une tournée municipale soit coordonnée au printemps 2025 pour le conseil, le directeur des opérations et la directrice générale afin de visiter les secteurs clés de la MR de Sainte-Anne, et que tous les frais associés à payer.

**ADOPTÉE**

### **Budget 2025**

Reportée au 12 février 2025.

## **OUVERTURE DES AUDIENCES - 18 h 30**

La directrice générale a examiné les procédures relatives aux audiences publiques et a confirmé que les exigences en matière d'avis de la *Loi sur l'aménagement du territoire* ont été respectées pour toutes les audiences inscrites à l'ordre du jour de la réunion du conseil du 29 janvier 2025.

### **Usage conditionnel n° 01-25 — lotissement n° 4175-23-8931 — conteneurs d'expédition existants - Funk**

2025-27

conseiller Sarrasin

conseiller Ingles

IL EST RÉSOLU QUE le conseil suspende cette réunion ordinaire et lance une audience publique pour l'usage conditionnel n° 01-25 pour permettre trois conteneurs d'expédition existants sur le site comme condition d'approbation de la demande de lotissement n° 4175-23-8931, qui a été approuvé conditionnellement par la résolution n° 2024-84, au 37141, chemin Dawson, RL 71-AN-3626, dans un secteur zoné Agriculture, Usage Mixte/Résidentiel Rural, à 18 h 30.

**ADOPTÉE**

La demanderesse, Tara Funk, n'était pas présente.

Aucune présentation du public n'a été reçue.

**CLÔTURE DES AUDIENCES - usage conditionnel n° 01-25 — lotissement n° 4175-23-8931 — conteneurs d'expédition existants - Funk**

2025-28

conseiller Ingles

conseiller Stolwyk

IL EST RÉSOLU QUE l'audience pour l'usage conditionnel no 01-25 soit close et que la session ordinaire reprenne à 18 h 32.

**ADOPTÉE**

**Décision d'audience — usage conditionnel n° 01-25 — lotissement n° 4175-23-8931 - conteneurs d'expédition existants - Funk**

2025-29

conseillère Normandeau

conseiller Stolwyk

ATTENDU QU'une audience publique a été tenue pour l'usage conditionnel n° 01-25 afin de permettre l'utilisation de trois conteneurs d'expédition existants sur le site comme condition d'approbation de la demande de lotissement n° 4175-23-8931, laquelle a été approuvée conditionnellement par la résolution n° 2024-84, à 37141, chemin Dawson, RL 71-AN-3626, dans un secteur zoné Agriculture, Usage Mixte/Résidentiel Rural;

IL EST RÉSOLU que l'usage conditionnel n° 01-25 soit approuvé sous réserve des conditions suivantes :

1. les conteneurs d'expédition ne doivent être utilisés que pour le stockage de matériaux liés à des usages approuvés ou autorisés sur le site; tout autre usage peut nécessiter des autorisations appropriées.
2. le demandeur doit obtenir un permis de mise en valeur pour les conteneurs d'expédition mentionnés.

**ADOPTÉE**

**AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR**

**Statistiques et analyse des permis 2024**

Reçu à titre d'information.

**POINTS À L'ORDRE DU JOUR PAR CONSENTEMENT**

2025-30

conseillère Normandeau

conseiller Waczko

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour par consentement, comprenant les 11 points suivants, soit adopté tel que distribué :

- AMM - correspondance diverse
- FCM - correspondance diverse
- Association manitobaine pour l'énergie durable (ManSea)
- The Carillon - articles divers
- Accueil Centre Kateri - procès-verbal
- Association des municipalités bilingues du Manitoba
- District hydrographique Seine-Rats-Roseau
- Discussion sur le développement économique de l'autoroute 210
- Climate West
- Age-Friendly Manitoba (Manitoba ami des aînés)
- Barnes & Duncan

**ADOPTÉE**

Le conseil a suspendu ses travaux de 18 h 45 à 18 h 55.

**DÉLÉGATION(S)**

À 19 heures, Fernando Velarde Trejo, urbaniste chez AECOM, a fait une présentation au conseil concernant les prochaines étapes de l'étude des intersections de la RPS 210 et de la RPGC 12.

**RPS 210 @ RPGC 12 - options de conception - recommandation MR de Sainte-Anne**

2025-31

conseiller Stolwyk

conseiller Ingles

ATTENDU QUE les communautés de Sainte-Anne et la région environnante se sont développées et que la circulation qui en résulte a provoqué des collisions de plus en plus fréquentes à l'intersection de la route provinciale secondaire 210 et de la route provinciale à grande circulation 12;

ATTENDU QUE le Conseil a demandé à la province de prendre des mesures pour remédier à ce risque de sécurité connu et éviter d'autres décès;

ATTENDU QU'une étude de conception fonctionnelle a été réalisée par AECOM pour le compte du ministère des Transports et de l'Infrastructure du Manitoba, qui a présenté quatre options réalisables;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil recommande à la province du Manitoba de choisir l'option 4 : carrefour giratoire dans l'intérêt du développement économique futur, de la viabilité et de la durabilité de la MR de Sainte-Anne.

**ADOPTÉE**

**HUIS CLOS**

2025-32

conseiller Ingles

conseiller Stolwyk

IL EST RÉSOLU QUE le conseil se retire afin de se réunir en comité plénier, à huis clos, à 20 h 26, pour discuter des questions de sécurité, des questions d'application des règlements, des questions juridiques et des questions à l'étape préliminaire en vertu du paragraphe 152(3) de la *Loi sur les municipalités*.

**ADOPTÉE**

**FIN DU HUIS CLOS**

2025-33

conseiller Ingles

conseiller Stolwyk

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion reprenne en session ordinaire à 21 h 05, et que toutes les informations discutées à huis clos soient gardées confidentielles jusqu'à ce que la question soit discutée lors d'une réunion publique du conseil ou d'un comité.

**ADOPTÉE**

**Achat du lot de La Coulée - demande de signature du contrat d'achat**

2025-34

conseiller Sarrasin

conseiller Stolwyk

ATTENDU QUE le 23 octobre 2024, le conseil a autorisé le préfet et la directrice générale à conclure une offre d'achat pour un lot dans la région de La Coulée par la résolution n° 2024-483;

ATTENDU QUE, le 23 octobre 2024, le préfet et la directrice générale ont signé l'offre d'achat entre la MR de Sainte-Anne et Bob Schinkel de Royal LePage Riverbend Realty, agissant en tant que propriétaire foncier, promoteur et agent immobilier pour l'acheteur et le vendeur du projet de lot 1 du lotissement approuvé conditionnellement sur le rôle 86450.000;

ATTENDU QUE Royal LePage Riverbend Realty demande maintenant à la municipalité régionale de Sainte-Anne de conclure une entente de services aux acheteurs avec Bob Schinkel pour les services de négociation immobilière, conformément à la *Loi sur les services immobiliers*;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise le préfet et la directrice générale à conclure l'entente de services aux acheteurs avec Bob Schinkel pour les services de négociation immobilière en ce qui concerne l'achat du projet de lot 1 du lotissement approuvé conditionnellement sur le rôle 86450.000.

**ADOPTÉE**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

2025-35

conseiller Ingles

conseiller Sarrasin

IL EST RÉSOLU QUE cette réunion ordinaire soit levée à 21 h 06.

**ADOPTÉE**

**PROCHAINE(S) RÉUNION(S)**

Réunion ordinaire de journée

12 février 2025 à 9 h

Réunion ordinaire de soirée

26 février 2025 à 18 h

Original signé par:

Original signé par:

---

Richard Pelletier  
préfet

---

Shelley Jensen, CMMA  
directrice générale